



Amende forfaitaire majorée

Par **elle06**, le **26/04/2016 à 14:49**

bonjourrnj ai eu une amende de 35 euros pour stationnement sur trottoir amende que je n ai pas réglée dans les temps du coup cette amende est passée a 375 euros est ce normale?rnmerci de me répondre car je suis en panique de régler cette somme.

Par **le semaphore**, le **26/04/2016 à 15:27**

Bonjour rnNon c'est anormal, même impossible.rnOu c'est l'ancien tarif de classe 2 35€/75€rnou le nouveau de classe 4 :135€/375€rn Vous avez 3 mois pour payer votre dette avant coercition .